

**V**IE DE L'ENTREPRISE

APPROVISIONNEMENT

# **La tonnellerie française** *en alerte face à* **L'EXPORT DE BOIS DE CHÊNE**

Majoritairement orienté vers la Chine, l'export de bois de chêne met sous tension l'approvisionnement des mérandiers et des tonneliers. Un tiers de la production française part en dehors de l'Union européenne sous forme de grumes. À cela s'ajoute une évolution des modes de vente de l'Office national des forêts, principal fournisseur de la filière.



44 VITI juin 2023 | [www.mon-viti.com](http://www.mon-viti.com) • @mon\_viti • Facebook/monViti





**6** 60 000 m<sup>3</sup>. C'est la quantité de bois de chêne français exportée chaque année en dehors de l'Union européenne, et très majoritairement vers la Chine pour la fabrication de parquet et la construction. Soit un tiers des 2 millions de mètres cubes récoltés en 2022 – après 150 à 200 ans de croissance – dans les forêts de chêne de l'Hexagone, privées et publiques confondues. Avec ses 636 millions de mètres cubes de chêne sessile et pédonculé vivant sur pied – ces essences sont celles qui intéressent le plus les industriels – la France est la deuxième productrice mondiale après les États-Unis et la première d'Europe.

Mais aujourd'hui, la demande internationale est telle que les mérandiers et les tonneliers, qui ne s'approvisionnent qu'en France, rencontrent des difficultés pour obtenir la

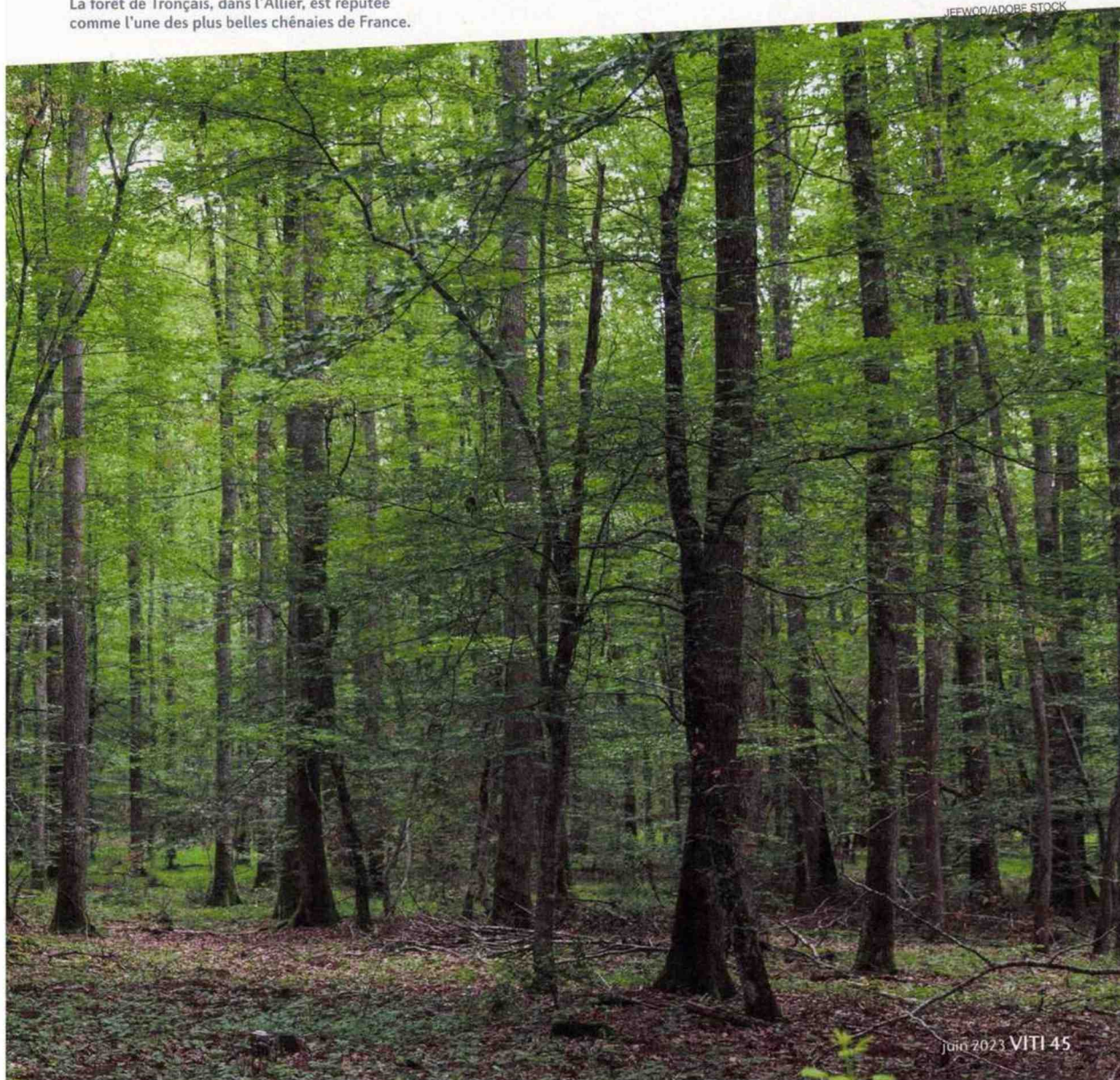
qualité et la quantité dont ils ont besoin. Les restrictions d'exportation américaine et russe exercent une pression supplémentaire sur le chêne français. Sans oublier une production hexagonale en baisse, qui était de 2,5 millions de mètres cubes en 2010. « Nous avons perdu entre 50 000 m<sup>3</sup> et 80 000 m<sup>3</sup> dans un secteur qui en a besoin de 300 000 m<sup>3</sup> par an », regrette Vincent Lefort, président du syndicat des mérandiers de France. Directeur-gérant de Chêne bois, il qualifie la situation de « dramatique » et estime que « la tonnellerie est une activité en danger ».

#### « LA GUERRE AU PLUS OFFRANT »

Les forêts privées sont les principales concernées par l'export. Leur commercialisation n'est quasiment pas encadrée.

La forêt de Tronçais, dans l'Allier, est réputée comme l'une des plus belles chênaies de France.

JEFWOOD/ADOBE STOCK



juin 2023 VITI 45





Mis en place en 2015, le label « Transformation UE » veut limiter la vente de bois brut en dehors de l'Union européenne. Les grumes de chêne portant ce label doivent être transformées au sein de l'UE. Dans les faits, très peu de propriétaires privés y adhèrent. « La vente est donc accessible à tous, c'est la porte ouverte aux traders qui achètent des grumes, les vendent à des exportateurs, et les mettent



Les merrains utilisés par la tonnellerie française proviennent de forêts de chênes exclusivement françaises.

FÉDÉRATION DES TONNELIERS DE FRANCE / SERGE CHAPUIS

directement dans des containers, direction la Chine », décrit Vincent Lefort.

Selon le merrandier, les mises en vente sont le théâtre d'une « guerre au plus offrant ». « Les prix sont déraisonnables. On a pris 30 % par an depuis deux ans, rapporte-t-il. Maintenant, la seule façon de s'approvisionner c'est de payer plus cher que le voisin. Ce n'est pas viable. » Président de la **Fédération des tonneliers** de France et dirigeant de la Tonnellerie Sylvain, Jean-Luc Sylvain évoque des hausses pouvant aller de 600 € à 1 200 € le mètre cube. « C'est compliqué de donner des prix précis, met-il cependant en garde. Tout dépend de la qualité, du diamètre et de la taille. »

### CONCURRENCE ENTRE LE MERRAIN ET LE SCIAGE DE QUALITÉ

En outre, alors qu'ils achetaient du bois de qualité intermédiaire, présentant quelques nœuds, les industriels chinois sont désormais acquéreurs d'un bois de meilleure qualité. « Ce sont des bases d'arbre dans lesquelles il n'y a pas de nœuds et qu'on aurait pu sortir en merrains, explique Jean-Luc Sylvain. Avant on arrivait à faire en sorte que les acheteurs les fassent découper et à les récupérer. Mais avec les Chinois qui ont augmenté leurs prix, on en a beaucoup moins. Ce n'est plus intéressant pour les acheteurs de passer ce temps à découper. » De son côté, Vincent Lefort observe que faute de bois de sciage en quantité suffisante, les scieurs se rabattent sur une qualité intermédiaire, entre le sciage et le merrain. « Une qualité qui aurait pu nous servir. » Son homologue chez les tonneliers se veut néanmoins rassurant. « À ce jour il n'y a pas de risque sur la production de tonneaux, affirme Jean-Luc Sylvain. On a entre trois et quatre ans de stock entre l'achat du bois, le séchage et la fabrication. »

En revanche, il s'interroge sur la capacité des clients à acheter, d'ici quatre ans, des tonneaux dont la matière première aura été acquise à des tarifs très élevés. « Le risque c'est qu'ils achètent moins et que le marché stagne voire régresse. » 70 % de la fabrication française est vendue à l'étranger. Pour financer l'achat de bois mais aussi lisser les prix plus élevés des futurs tonneaux, les fabricants ont déjà pris des mesures. « À moins qu'il y ait une stabilisation en 2023 et que l'on puisse faire une moyenne sur un an, nous sommes obligés de commencer à augmenter nos tarifs, admet le président des tonneliers. On va le faire tout doucement sur plusieurs années. »

### CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT

Les forêts publiques, gérées par l'Office national des forêts (ONF), sont l'autre fournisseur de la filière. Le principal même, puisqu'elles couvrent 70 % à 80 % des achats. 80 % des chênes qui en sont issus sont labellisés « Transformation UE » et donc protégés contre l'export. Un bon point, mais les merrandiers et les tonneliers estiment là aussi être privés d'une partie de leurs approvisionnements. Dans leur viseur, les contrats mis en place par l'ONF, à la demande de l'État, avec les industriels transformateurs. Ils regrettent que le bois vendu dans ces contrats soit façonné, c'est-à-dire que la grume soit déjà découpée en fonction des différentes qualités présentes. À leurs yeux, l'ONF classe du bois en sciage alors qu'il aurait pu donner du merrain. « C'est un



vrai débat, accorde Jean-Pierre Renaud, vice-président de Fibois Grand Est et ancien directeur de l'ONF Grand Est. La frontière est parfois floue entre une qualité merrain et un sciage de qualité. Il faut alors être un spécialiste pour distinguer dans la grume s'il y a deux ou cinq mètres de merrain. »

Ni le syndicat des mérandiers ni la Fédération des tonneliers n'avancent de chiffre précis sur la quantité de merrain qui leur « échappe » du fait de ces contrats. « Certains parlent de 5 %, d'autres de 10 %, on ne peut pas le mesurer, reconnaît le tonnelier Jean-Luc Sylvain. Entre ces 5-10 % et les 5-10 % de l'export, ça fait qu'il manque du volume et qu'on atteint des augmentations de prix historiques. On est sous tension. » Pour y faire face, la filière négocie depuis deux ans avec l'État et l'ONF afin que ses besoins soient mieux pris en compte par les contrats d'approvisionnement. Mais aux dires de Vincent Lefort, « la porte est quasiment fermée ». Sur le front de l'export, le président des mérandiers français en appelle à une limitation des volumes de grumes sortant de l'Union européenne. Surtout, le mérandier espère mobiliser les clients des filières vin et spiritueux. « Le chêne est crucial pour les grands crus, le cognac n'existe pas sans lui, insiste-t-il. Ce que nous vivons représente un grand danger pour leur avenir. Nos problèmes d'aujourd'hui seront leurs problèmes de demain. »

Fanny Laison



FÉDÉRATION DES TONNELIERS DE FRANCE / SERGE CHAPUIS

Le bois de chêne utilisé par les tonnellerie françaises, comme ici à la Tonnellerie Billon en Côte-d'Or, provient exclusivement de forêts françaises. Mais son export met sous tension l'approvisionnement des tonneliers et des mérandiers.

